

Synthèse

Au 1er janvier 2020, parmi les 361 200 habitants de Martinique, 54,1 % sont des femmes (195 600) et 45,9 % sont des hommes (165 600). Alors que les femmes sont aussi nombreuses que les hommes avant 30 ans, elles sont surreprésentées parmi les 75 ans et plus (59,7 %), leur espérance de vie à la naissance étant supérieure (84,4 ans contre 78,0 ans en 2020).

Les femmes font face à des conditions d'emploi moins favorables

Bien que plus souvent titulaires d'un diplôme du supérieur, les femmes en Martinique sont un peu moins souvent en emploi que leurs homologues masculins au sens du recensement. Cet écart est plus prononcé chez les 15-24 ans (15,7 % contre 19,2 %) et les 25-49 ans (65,5 % contre 68,9 %). L'absence de diplôme apparaît également plus pénalisante pour les femmes. Chez les 25-64 ans non diplômés de la région, seules 42,9 % des femmes sont en emploi contre 49,1 % des hommes. Malgré un taux d'activité proche de celui des hommes (71,8 % contre 71,1%), les femmes sont deux fois plus à temps partiel lorsqu'elles sont actives (11,0 % contre 5,7 %). Elles sont encore plus défavorisées sur le plan professionnel quand elles sont mères. Celles-ci sont plus souvent au chômage et inactives que les pères, quel que soit le nombre d'enfants. Ce sont elles également qui réduisent leur temps de travail. Lorsqu'elles ont la charge de trois enfants, seulement 37,7 % d'entre elles occupent un emploi à temps complet (deux fois moins que les pères de trois enfants) contre 56,0 % des femmes sans enfants.

Les femmes disposent d'un niveau de rémunération plus faible. En 2021, à temps de travail équivalent, le salaire annuel net des femmes est inférieur de 9,3 % à celui des hommes. Les écarts les plus marqués s'observent chez les cadres (-18,7 %) et les ouvriers (-17,0 %). Cet écart en défaveur des femmes s'accroît avec l'âge. En outre, la répartition des catégories socioprofessionnelle demeure genrée. Les femmes sont plus fréquemment employées (54,1 % des salariées) alors que les hommes sont plus souvent ouvriers (46,6 %) et cadres (13,2 %). Les femmes sont ainsi nombreuses à exercer comme agents d'entretien, aidantes à domicile ou ménagères et employées de la fonction publique (cat. C) quand les hommes sont conducteurs de véhicules, maraîchers, jardiniers ou viticulteurs et ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment.

Au lycée, les filles n'entreprennent pas les mêmes études que les garçons

À la rentrée 2020, 57,2 % des élèves en classe de terminale générale sont des filles alors qu'en terminale professionnelle, les garçons sont majoritaires (58,1 %). Certaines spécialités sont très genrées. Dans la filière générale, par exemple, les filles prédominent dans les spécialités artistiques, les sciences humaines (littérature, philosophie, langues, cultures étrangères et régionales, histoire-géographie, sciences politiques) ainsi que dans les sciences de la vie et de la Terre et la physique. À l'opposé, elles s'orientent moins souvent que les garçons vers les mathématiques et les sciences du numérique et de l'ingénieur. En terminale technologique, 84,7 % des scolarisés dans la série sanitaire et sociale sont des filles. En lycée professionnel, elles sont plus nombreuses dans les filières du bien-être et du soin, des services à la personne, et de l'habillement.

Un quart des femmes sont en charge d'une famille monoparentale

La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En Martinique, 25,6 % d'entre elles vivent avec un ou plusieurs de leurs enfants sans conjoint contre seulement 3,1 % des hommes. À la tête d'une famille monoparentale, les femmes sont plus souvent confrontées à la pauvreté que les hommes (39,0 % contre 27,4 %). Aux jeunes âges, les modes de cohabitation diffèrent également. Les jeunes filles décohabitent plus rapidement avant 30 ans, seules 58,6 % d'entre elles vivent encore chez leurs parents contre 74,5 % des garçons. Elles vivent de la même façon plus souvent en couple (26,2 % contre 8,9 %). Les femmes, plus concernées par le veuvage notamment en raison d'une espérance de vie plus longue, sont plus nombreuses à vivre seules à partir de 65 ans et à être hébergées en institution après 85 ans.

Les femmes participent beaucoup moins à la vie associative sportive que les hommes. En 2022, seulement 34,0 % des licenciés dans les fédérations sportives sont des femmes. Dans la vie politique du territoire, les femmes sont moins représentées. En 2023, par exemple, dans les conseils municipaux, elles occupent 48,6 % des sièges mais ne comptent que pour 17,6 % des maires.